



DEMANDE DE PRÊT À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.

Article L.542-9 du Code de la Sécurité Sociale.

Votre nº d'allocataire :	
	Madame ou Monsieur, Vous êtes allocataire et vous demandez un prêt pour améliorer votre logement. Mais pour savoir si vous y avez droit, nous avons besoin de connaître votre situation. Voilà pourquoi nous vous demandons de remplir cet imprimé. N'oubliez rien, et surtout pas de dater et de signer votre demande. Sinon, nous serions obligés de vous retourner votre dossier. Ce délai retarderait le paiement de votre prêt.
	Votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole.
Qui êtes-vous ?	Votre nom : LILILIA LILIA LILI
	Votre N° d'allocataire :
Quelle est votre adresse ?	Votre adresse :
	Code postal : Commune :
Quel est le logement que vous voulez améliorer ?	Adresse de ce logement (si elle est différente de l'adresse ci-dessus) :
	Code postal : L_L_L_ Commune :
	Ce logement est-il votre résidence principale?
	Vous l'habitez en tant que :
	Propriétaire. Précisez l'année de construction : L
	☐ Locataire

Quels travaux voulez-vous entreprendre?	Quels types de travaux voulez-vous entreprendre ?		
	Coût des travaux :	euros	
	Les travaux seront effectués :		
	par vous-même		
	par un entrepreneur		
Comment les travaux seront-ils financés ?	• Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habi limite de 1067, 14 euros	tat souhaitez-vous obtenir dans la	
	 Si vous avez demandé ou obtenu une autre aide financière (prêt, prime ou subvention) en plus de ce prêt, indiquez auprès de qui? 		
	Son montant ?		
	• Si vous êtes locataire, les dépenses engagées seront-elles remboursées totalement ou		
	partiellement par votre propriétaire ?		
	Si OUI, pour quel montant?	euros	
Déclaration sur l'honneur. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. 154.1 du Code de la Sécurité Sociale.	Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caisse tous les changements qui la modifieraient. A		
Art. 44]-l du nouveau Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L583.3 du Code de la Sécurité Sociale).		Signature:	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la Caisse de Mutualité Sociale Agricole. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole qui vous verse vos prestations.

Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt.

- Les devis :
 - les devis détaillés des travaux comportant quantité, mètre et prix unitaire,
 - les devis concernant les matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.

Demandez ces devis aux entrepreneurs ou aux fournisseurs de matériaux.

- Le permis de construire : pour les travaux soumis à autorisation.
- Dernier avis d'impôt.